



Die, le 15 juillet 2020

La Maire

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

OBJET : Convocation du Conseil municipal – séance du mardi 21 juillet 2020

Vous êtes priés d'assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu :

Mardi 21 juillet 2020 à 19h00
La séance se tiendra dans la salle habituelle du conseil municipal

Compte tenu des règles sanitaires en vigueur (Covid-19), les dispositions suivantes devront être respectées lors de cette séance :

- Port du masque obligatoire (conseillers municipaux, services, public)
- Jauge maximum de public fixée à 10 personnes
- Aération des lieux (ouverture des fenêtres)
- Gel hydroalcoolique à disposition dans la salle du conseil municipal.

ORDRE DU JOUR :

1. Indemnités de fonction des adjoints et des conseillers municipaux investis d'une délégation
2. Elections – désignations dans les organismes extérieurs
3. Election des membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
4. Election des membres de la Commission d'appel d'offres (CAO)
5. Election des membres de la Commission chargée de l'ouverture et de l'étude des offres pour les délégations de service public
6. Commission communale des impôts directs : proposition d'une liste de commissaires au directeur départemental des finances publiques
7. Commission de contrôle des listes électorales
8. Création-composition des autres instances consultatives municipales (commissions, comités consultatifs,...)
9. Délégations du conseil municipal au maire en vertu de l'article L.2122.22 du CGCT.
10. Ressources humaines
 - Ecole maternelle – renfort des services – création d'un emploi contractuel de droit public ou de droit privé PEC (selon éligibilité du candidat retenu) -année scolaire 2020/2021
 - Ecole de musique et d'arts plastiques – création d'un emploi d'enseignant en arts plastiques selon art. 3-3-4° de la loi sur la transformation de la fonction publique (durée 3 ans renouvelable)
 - Saisonniers camping – extension de la durée contractuelle des emplois suite à élargissement de l'ouverture du camping au mois d'octobre
 - Régime indemnitaire – Prime exceptionnelle COVID
11. Restauration de la continuité écologique du seuil de la Meyrosse : convention de transfert de maîtrise d'œuvre au SMRD et participation de la ville.
12. Attribution d'un marché de maîtrise d'œuvre – bassin de rétention – réseau assainissement
13. Décision du Maire prises en vertu des délégations du conseil municipal [extraits]
14. Questions et informations diverses.

Comptant sur votre présence,
La Maire,

Isabelle BIZOUARD

